

Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale ;

Honorables Membres du Bureau ;

**Honorables Députés Nationaux, Élus légitimes du
peuple congolais ;**

Conformément au délai qui m'a été imparti lors de la présentation du programme du Gouvernement le mardi 03 septembre 2019, me voici de nouveau devant votre auguste Assemblée, accompagné de toute mon équipe gouvernementale, pour répondre aux préoccupations soulevées par les Honorables Députés lors du débat y relatif.

De prime abord, qu'il me soit permis de remercier très sincèrement tous les Honorables Députés, au-delà de leurs clivages politiques, qui ont pris part à cet exercice républicain, tel que l'exige l'Article 90 de la Constitution de la République.

Je voudrais ensuite féliciter celles et ceux des Honorables Députés qui ont eu, à travers leurs différentes interventions, à soulever des préoccupations pertinentes, et à formuler des recommandations qui ont retenu toute notre attention.

A l'issue de ce débat, j'ai noté avec satisfaction la convergence des visions entre celle de votre Gouvernement et celle que portent les élus directs du peuple que vous êtes, notamment en ce qui concerne la nécessité de redresser le pays à partir de la base et de faire passer les intérêts du peuple avant tout autre intérêt, crédo cher à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.

Je suis d'autant plus heureux que cette convergence correspond à la détermination qui est la mienne, de nous voir, Gouvernement et Représentation nationale, cheminer ensemble, main dans la main, dans l'œuvre de la construction de notre nation, à l'écoute et au service exclusif du peuple congolais.

L'État est un et indivisible. Il est compartimenté en institutions certes, mais le peuple qui a accordé un mandat de 5 ans et au Président de la République et aux Honorables Députés, jugera les dirigeants que nous sommes tous ensemble, sans distinction. D'où la nécessité d'agir à l'unisson pour la réussite de ce Programme.

Un Honorable Député l'a soulevé ici, le Programme qui vous a été décliné n'est pas parfait, mais il a néanmoins l'ambition de faire renaître dans le cœur de chaque congolais une nouvelle conscience et une nouvelle espérance.

Nouvelle conscience, dans la capacité que nous avons à oser entreprendre, oser réformer, oser inventer, oser initier des nouvelles politiques là où nous avons failli hier.

Nouvelle espérance car, nos compatriotes ne croient plus, depuis plusieurs années, à nos discours. Ils attendent de nous plus d'actions concrètes avec impact direct dans leur vécu quotidien.

Il nous incombe donc, en tant que Gouvernement, non seulement de porter à bras le corps toutes les attentes de notre peuple, mais aussi et surtout de travailler avec ardeur afin de pouvoir les rencontrer.

Honorables Députés, Élus légitimes de notre peuple,

Il est inconcevable, pour un Gouvernement qui se veut responsable, au regard du tableau peu reluisant de la situation sécuritaire, économique et sociale de notre pays, de proposer un programme timide qui n'est pas à la hauteur de l'ensemble des défis et des enjeux nationaux, ainsi que du rôle que la RDC est appelée à jouer dans le concert des nations.

Quand on est la République Démocratique du Congo, avec tout ce que cela implique, on ne doit aucunement avoir honte d'être ambitieux. L'ambition est le moteur de l'action, et l'absence d'ambition condamne notre société à l'inertie et à la misère.

L'ambition pour le Congo que porte Votre Gouvernement est celle des deux leaders de la coalition CACH-FCC, c'est-à-dire l'ambition de Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État et de Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Autorité Morale du FCC, à travers la majorité parlementaire à l'Assemblée Nationale.

Certains Députés de l'opposition, dans leur rôle démocratique, ont fustigé le fait que notre Programme était trop ambitieux. D'autres l'ont qualifié de chapelet de bonnes intentions.

Tout en respectant leurs opinions, qui du reste constituent pour mon Gouvernement un défi à relever, je tiens à faire remarquer que notre programme est réaliste et porte les aspirations profondes de nos populations pour les cinq années à venir. Il est le fruit d'un diagnostic sans complaisance, qui a été fait par les deux grandes familles de la coalition politique, à savoir : le CACH et le FCC.

A ce sujet, je tiens particulièrement à remercier les Honorables Députés de la majorité parlementaire qui nous ont gratifié, à moi ainsi qu'à mon Gouvernement, de leur soutien politique indéfectible et inconditionnel. Je leur en sais gré.

Honorables Députés,

Permettez-moi à présent d'aborder le fond des préoccupations qui ont été soulevées.

Pour des raisons de rationalité, notamment dans la gestion du temps, je vais m'employer à y apporter les éléments de réponses en les regroupant selon les quatre secteurs repris dans le Programme de votre Gouvernement, à savoir :

- Secteur politique, défense et sécurité ;
- Secteur économie et finances ;
- Secteur reconstruction ;
- Secteur social et culturel.

Qu'il me soit permis, avant tout, d'aborder les questions d'ordre général.

Certains Honorables Députés ont stigmatisé le fait que le Programme qui vous a été présenté ne comportait ni chiffres, ni chronogramme, ni indication des sources de financement des actions projetées, et qu'il ne reprenait pas d'indicateurs quantifiables, mesurables et vérifiables. D'autres ont même ajouté qu'il ne prévoyait aucun dispositif de pilotage.

Permettez-moi de vous rassurer que ce Programme est, une vision de redressement de notre pays, coulée sous forme de déclaration de politique générale.

Une fois approuvées par votre auguste chambre, ces orientations générales détaillées de redressement de notre pays, qui concernent tous les secteurs, seront traduites par votre Gouvernement, en un plan d'actions pluriannuel comprenant un cadre des dépenses à moyen terme, assorti de budgets annuels qui seront, au cours de chaque année, élaborés et soumis à votre sanction.

Ces budgets vont présenter les actions à mener dans l'ensemble de vos circonscriptions, leurs coûts, le chronogramme de réalisation, les sources de financement y afférentes, ainsi que les indicateurs quantifiables et vérifiables.

Comme souligné par quelques Honorables Députés, le projet de budget 2020, qui va vous être soumis incessamment, en sera une première illustration, notamment dans sa version révisée à partir de juin 2020.

Comme je viens de le souligner, les grandes lignes d'action reprises dans le programme vont nécessiter impérativement, pour leur mise en œuvre, l'élaboration, par les différents ministères et services publics, des feuilles de route.

Celles-ci seront assorties de matrices de responsabilités et de chronogrammes de réalisation.

Ceci relève du reste des modalités pratiques d'exécution du Programme de votre Gouvernement.

J'ai déjà instruit tous les Membres du Gouvernement, depuis le mercredi 04 septembre 2019, qu'après l'investiture, ils devront traduire en actions concrètes, avec le concours de leurs différentes administrations, les grandes orientations de leurs secteurs respectifs.

Ces feuilles de route vont faire l'objet d'un suivi rigoureux et des évaluations périodiques.

Une autre préoccupation soulevée est celle relative à l'absence de point d'ancrage entre le Programme du Gouvernement et celui des 100 jours du Président de la République.

A ce sujet, il sied de noter que le programme des 100 jours est un programme d'urgence qui a été mis en œuvre avant l'avènement de votre Gouvernement.

Certaines actions, à très court terme, ont été réalisées. C'est le cas de la réhabilitation de certaines routes, du déploiement des bacs, de la construction des ponts et de certaines écoles.

S'agissant des actions en cours et celles qui restent à réaliser, elles seront prises en compte et intégrées dans l'exécution du programme du Gouvernement.

Concernant le **SECTEUR POLITIQUE, DEFENSE ET SECURITE**, les Honorables MUNUBO, LOKONDO, NYARUGABO, MOUSSA, LIHAU, FURAHA, BUPILA, PEMBE, BOMBELOSANDA, MUHINDO ET MUKUNDI ont soulevé des préoccupations pertinentes à ce sujet ; je tiens une fois de plus à les remercier sincèrement.

Dans le cadre sécuritaire, ils ont notamment mis l'accent sur :

- L'éradication des groupes armés ainsi que d'autres défis sécuritaires à relever à travers tout le territoire national, et en particulier dans la partie Est, sans oublier le banditisme urbain à Kinshasa et dans d'autres villes du pays ;
- La transparence dans la gestion des fonds destinés à l'armée et à la police ;
- L'amélioration des conditions des militaires et des policiers ;
- L'organisation de la gouvernance sécuritaire participative ;
- La limite d'une approche exclusivement militaire à la situation sécuritaire dans l'Est du pays ;
- La requalification éventuelle du mandat de la MONUSCO.

Face à toutes ces préoccupations, votre Gouvernement réitère sa détermination à œuvrer effectivement pour l'éradication aussi bien de tous les groupes armés opérant dans notre pays, que des poches de banditisme urbain.

En ce qui concerne la paix, votre Gouvernement agira, de manière implacable, contre ceux qui ont fait du massacre des Congolais leur fonds de commerce.

Aussi, votre Gouvernement va-t-il œuvrer, ainsi que j'ai eu à l'indiquer, pour la création des brigades d'élites bien équipées d'une part, et d'autre part pour la réinsertion sociale et économique des jeunes démobilisés.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée, conformément à la volonté du Président de la République, à l'amélioration des conditions sociales des hommes en uniforme.

Honorables Députés,

S'agissant des autres considérations soulevées sur ce point, je sollicite votre indulgence car, comme chacun le sait, ce cadre n'est pas approprié pour dévoiler toutes les stratégies en matière sécuritaire.

S'agissant du renforcement de l'autorité de l'État, la promotion de l'État de droit et la démocratie, des préoccupations pertinentes ont été également soulevées par les Députés ci-haut cités, ainsi que par l'Honorable Jaynet KABILA. Elles concernent notamment :

- La problématique de l'application effective de la retenue à la source de 40% des recettes, telle que prévue par la Constitution, et le fonctionnement de la Caisse de péréquation, comme mécanisme d'accompagnement de la décentralisation ;
- La prise en compte des entités coutumières dans le Programme du Gouvernement, en tant que facteur non négligeable dans le processus de redressement national ;
- L'appui au fonctionnement de la Commission des droits de l'homme ;
- La réalisation d'un recensement général de la population, de manière à disposer des données démographiques fiables et nécessaires à une bonne planification du développement,
- La possibilité d'entamer des réformes institutionnelles en vue notamment de la suppression des institutions budgétivores et de l'élection des gouverneurs au suffrage universel.

Honorables Députés,

La consolidation de l'Etat de droit, souhaitée par tous en commençant par le Magistrat suprême, passe principalement par le strict respect des dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires régissant notre pays.

La retenue à la source de 40% des recettes générées par chaque Province, de même que la mise en œuvre effective de la Caisse de péréquation, sont des exigences de notre Constitution, et donc un devoir pour votre Gouvernement.

En ce qui concerne particulièrement la Caisse de péréquation, après la nomination de ses animateurs en décembre 2018, il ne reste qu'à la doter de 10 % de la totalité des recettes à caractère national.

S'agissant de la retenue à la source de 40 %, un examen des contraintes et préalables empêchant sa mise en œuvre effective sera amorcé dans les meilleurs délais.

Quant au recensement général de notre population, il devient plus qu'une urgence, et votre Gouvernement partage totalement l'idée de dépolitiser cette question.

A ce sujet, il sera procédé à un état des lieux des travaux préliminaires déjà réalisés, avant de planifier les prochaines étapes devant concourir au parachèvement de ce processus.

Il s'agit principalement de la réalisation des deux dernières phases dudit recensement, à savoir : le dénombrement exhaustif de la population et la phase post-recensement, laquelle est conditionnée par l'exécution de la cartographie.

Quant à la Commission des droits de l'homme, elle est appelée à fonctionner effectivement et en toute indépendance. Votre Gouvernement lui accordera l'accompagnement nécessaire.

Les autres préoccupations soulevées concernent notamment :

- l'implication des entités coutumières ;
- la réalisation des réformes institutionnelles ;
- le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national ;
- ainsi que l'amélioration des conditions carcérales.

Je les considère toutes comme des enrichissements qui, du reste, vont en droite ligne avec la vision de votre Gouvernement.

Pour ce qui est de notre diplomatie, mon Gouvernement fait sienne la préoccupation soulevée par l'Honorable NYARUGABO, en ce qui concerne la sécurisation des congolais vivant à l'étranger.

A ce sujet et face à la situation de xénophobie qui prévaut actuellement en Afrique du sud, la Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères sera chargée de prendre langue avec les Autorités sud-africaines et s'il échet, de faire le déplacement de Pretoria pour s'assurer de la sécurité de tous nos concitoyens.

Toutefois, quelque soit ce qui est arrivé ces jours, nous ne devons pas oublier que l'Afrique du sud est un pays frère et ami, qui a aussi ses problèmes internes.

Honorables Députés,

Mon Gouvernement s'approprie également la recommandation de l'Honorable PEMBE, de faire un front commun avec le Brésil et l'Indonésie, dans le combat pour une juste compensation de la contribution de nos pays à la préservation de l'équilibre de l'écosystème mondial.

En ce qui concerne le SECTEUR ECONOMIE ET FINANCES, les Honorables MUNUBO, LOKONDO, BOSISE, MUTEHULE, NYARUGABO, OKENDE, FURAHA, BOMBELOSANDA, MBENGELE et MUKUNDI ont formulé les principales observations suivantes :

- la redynamisation des structures de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, en lieu et place d'une nouvelle juridiction ;
- la problématique de la spoliation du patrimoine de l'Etat et l'obligation de le récupérer, de sanctionner les auteurs de cette spoliation et de mettre définitivement fin à ces pratiques ;

- la question de l'efficacité de la TVA dans la maximisation de recettes publiques, et le problème particulier que pose le remboursement de la TVA à l'exportation ;
- l'amélioration du climat des affaires, notamment la question liée à la prolifération des taxes, et l'application des mesures du « Doing Business »;
- la mise en place des mesures de lutte contre la dollarisation de l'économie et l'explosion du secteur informel ;
- l'application rigoureuse du Code minier révisé ;
- la restauration du contrôle des prix de certains produits importés ;
- la mise en place d'une stratégie d'exportation, notamment par la création d'une agence ad hoc et des zones de libre-échange ;
- les inquiétudes sur la faisabilité de la diversification de l'économie en rapport avec la primauté du secteur agricole.

Je voudrais réaffirmer à l'auguste assemblée que l'ensemble des préoccupations formulées par les Honorables Députés trouvera des solutions idoines dans l'action de votre Gouvernement.

Qu'il s'agisse de la corruption ou de la spoliation, de la dollarisation ou encore de la diversification de l'économie, ma détermination ainsi que celle de votre Gouvernement seront sans faille.

En ce qui concerne particulièrement la question récurrente de la dollarisation de l'économie congolaise, la solution réside dans la stabilisation, sur la durée, de la valeur interne et externe de la monnaie nationale. En d'autres termes, la lutte contre l'inflation et la volatilité des prix requièrent une gestion rigoureuse des finances publiques.

A cet effet, le Gouvernement est déterminé à ne pas recourir aux avances du système bancaire pour financer son déficit, et à observer ainsi la réglementation en la matière.

Par ailleurs, beaucoup d'intervenants sont revenus sur les sources de financement de notre programme.

Je voudrais ici réaffirmer que ce programme consacre un vrai changement de paradigme : plutôt que d'être élaboré sur la base de notre capacité actuelle de mobilisation des recettes, nous avons d'abord voulu identifier nos besoins réels, et ensuite rechercher les moyens conséquents.

Il s'agit donc pour nous, d'engager de nouvelles réformes pour accroître notre capacité de financement, notamment par la numérisation des opérations fiscales et financières.

A cet effet, nous comptons, dans les meilleurs délais, examiner les modalités de porter la pression fiscale à la hauteur de la moyenne de la sous-région, qui est de 20 % de manière globale dont 15 % hors mines. Ce qui va constituer un accroissement sensible par rapport à la situation actuelle qui s'établit à 9 % de pression globale, et 8 % hors mines.

Il s'agit ensuite de diversifier nos sources de financement notamment par le recours au Partenariat Public-Privé, mode novateur de financement d'infrastructures, en sus de la coopération bilatérale et multilatérale.

Votre Gouvernement fera de l'amélioration du climat des affaires son cheval de bataille pour attirer de nouveaux investissements et ainsi amorcer la diversification des sources de croissance.

Celle-ci va reposer essentiellement sur le développement de l'agriculture, la promotion du tourisme et de la production culturelle et artistique.

Les PME et les PMI joueront un rôle moteur dans l'accélération de ces sources de croissance et de création des emplois jeunes et décents.

Notre objectif est de porter la croissance économique à 10 % en moyenne au cours des cinq prochaines années. Ceci va constituer un accroissement de plus de 3 points, car le taux de croissance du PIB au cours de ces dernières années s'est situé en moyenne à 6,6 %.

Dans cette quête de diversification de notre économie, un accent particulier sera mis sur les secteurs d'appui à la production, notamment le transport, l'énergie et l'eau, ainsi que le commerce extérieur.

Comme vous le savez, ces secteurs sont dominés par les entreprises publiques, qui détiennent les infrastructures de base du développement économique et social de notre pays.

C'est pourquoi, l'une des clés de la relance de notre économie est, à juste titre, la réforme effective et sans complaisance des entreprises publiques.

Votre Gouvernement entend accélérer le rythme et mener cette réforme à bonne fin.

Dans cette perspective, la participation du secteur privé, sous des formes diverses et selon le cas, sera une stratégie à exploiter pour notamment mobiliser les financements nécessaires à la relance des activités cruciales à l'économie et à nos populations.

Bien évidemment, il sera tenu compte, dans cette participation du secteur privé, des nationaux congolais, tel que le stipule la loi sur le désengagement de l'Etat des entreprises du portefeuille, ainsi que la loi sur la sous-traitance.

S'agissant maintenant du secteur de la Reconstruction, les Honorables MUNUBO, MUTEHULE, NYARUGABO, MAKIASHI, BUPILA, PEMBE, et KABILA ont formulé les principales observations sur :

- la faiblesse des taux de desserte en eau et en électricité ;
- la problématique du désenclavement, et de l'interconnexion des provinces entre ou à l'intérieur de celles-ci ;

- la détermination du nombre de kilomètres des routes et des voies ferrées à réhabiliter et à construire ;
- le nombre des ports et aéroports à reconstruire par Province ;
- l'élaboration d'une cartographie des infrastructures à construire ou à réhabiliter;
- l'évaluation et la finalisation de la construction de certains barrages hydroélectriques ;
- l'audit technique de la fibre optique.

Je salue les soucis exprimés par les Honorables Députés sur la réhabilitation et la modernisation des infrastructures.

Je voudrais ici confirmer l'engagement de votre Gouvernement à promouvoir effectivement le développement à partir de la base, et à consacrer toutes les énergies nécessaires pour le désenclavement intégral et l'interconnexion totale de la RDC.

En ce qui concerne particulièrement l'audit de la fibre optique, déployée par la Société Congolaise des Postes et Télécommunications, ce travail a été réalisé sur l'axe MOANDA-KINSHASA et un plan de réhabilitation a été élaboré.

Par ailleurs, dans le cadre du projet CAB5, financé par la Banque mondiale, une redondance sur cet axe sera bientôt construite, ainsi que le déploiement de la fibre sur l'axe

LUBUMBASHI-GOMA, avec des bretelles vers KABALO – KINDU et MINOVA – KISANGANI, pour un linéaire total de plus de 4.700 Km.

Avec la politique « D'OPEN-ACCESS » adoptée par le Gouvernement, les investissements privés vont augmenter progressivement cette longueur.

Les Honorables KABANGE NUMBI, MAKIASHI, OKENDE, FURAHA, BUPILA, PEMBE et NSEYA ont formulé les principales observations sur :

- la gratuité de l'enseignement de base ;
- la nécessité d'améliorer les conditions des enseignants ;
- le développement de l'enseignement universitaire et de la recherche scientifique ;
- la mise en application des plans de contingence médicale ;
- l'implication de la population dans la lutte contre l'épidémie à virus Ebola ;

- la mise en œuvre du plan de 2014 pour la couverture universelle de la santé ;
- la disponibilisation de l'eau et de l'électricité de qualité à un prix accessible ;
- l'étude des modalités d'application de la loi sur l'eau et la création de l'autorité de régulation ;
- la création d'un fonds national d'assainissement et la redynamisation des brigades d'assainissement ;
- l'omission de la problématique de l'habitat et des logements sociaux ;
- la mise en place des dispositions particulières d'assistance aux personnes vivant avec handicap et la création d'une banque humanitaire ;
- et enfin, l'amélioration de l'accès à l'emploi et le bannissement de la disparité des traitements entre les nationaux et les expatriés.

S'agissant particulièrement de la gratuité de l'enseignement de base, le Président de la République a levé l'option à ce sujet.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, Votre Gouvernement va en dégager l'impact dans le budget 2020. En outre, en cas de besoin, Votre Gouvernement va solliciter l'apport complémentaire des partenaires traditionnels qui voudront bien nous accompagner dans cette démarche de haute portée sociale.

Pour tous les autres points soulevés, votre Gouvernement, qui veut mettre au centre de son action, le Congolais pris dans toute sa dimension, mobilisera toutes les énergies pour rencontrer les préoccupations de Votre Auguste Assemblée.

Il en sera de même, en ce qui concerne particulièrement le problème d'accessibilité à l'eau et à l'électricité.

Il convient ici de rappeler, que les secteurs de l'eau et de l'électricité sont aujourd'hui ouverts au secteur privé respectivement par la Loi relative à l'eau et celle relative au secteur de l'électricité. Ces lois prévoient chacune la mise en place des autorités de régulation. Votre Gouvernement prendra toutes les dispositions pour rendre opérationnelles ces deux structures.

Dans les deux cas, l'objectif poursuivi est d'augmenter les taux de desserte respectifs par la participation du secteur privé dans la réalisation des investissements et l'amélioration de la qualité des services offerts à la population.

Par ailleurs, en ce qui concerne la préoccupation relative à l'habitat, soulevée par l'Honorable NSEYA, mon Gouvernement va mettre en place une politique de construction des logements sociaux avec la participation de l'État et du secteur privé.

**Honorable Présidente de l'Assemblée nationale ;
Honorables Membres du Bureau ;
Honorables Députés nationaux, élus légitimes du peuple,**

Tout au long de cet exercice, j'ai pu prendre toute la mesure de l'étendue de la tâche qui nous attend ensemble.

J'ai renforcé ma conviction selon laquelle l'œuvre de la construction nationale n'est possible que dans une dynamique de conjugaison d'efforts.

Face aux nombreux défis qui nous guettent, il n'y a pas d'alternative à l'union sacrée de la Nation.

La République Démocratique du Congo est une grande nation, un grand pays qui exige de nous de la grandeur. Grandeur dans la vision, mais aussi dans l'esprit et dans l'agir.

Si nous voulons changer ce pays, nous devons être capables avant tout de nous changer nous-mêmes.

Changer nos comportements et tourner le dos aux antivaleurs qui ont longtemps retardé la marche de la nation vers sa prospérité.

C'est aujourd'hui que se décide ce que sera le monde dans 30, voire 50 ans. C'est aujourd'hui que se prépare donc aussi le Congo de demain.

Nous devons prendre la mesure, mais alors toute la mesure, de la gravité de la situation que traverse notre pays aujourd'hui, et agir avec responsabilité et sursaut patriotique, afin de lui faire poursuivre la marche vers son redressement et sa modernisation.

L'heure n'est plus aux invectives et autres querelles politiciennes ! L'heure est au travail et à l'action !

Ouvrons ensemble, chacun dans son rôle, pour le relèvement de notre mère patrie.

Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'État, ainsi que son prédécesseur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République honoraire et Autorité morale du Front Commun pour le Congo, nous ont montré un bel exemple de ce que doit être notre République : démocratique, unie et fraternelle.

Honorables Députés,

Voilà l'essentiel des éléments de réponse que j'avais à fournir aux préoccupations pertinentes émises par certains d'entre vous, lors de la présentation du Programme de votre Gouvernement.

Je sollicite votre indulgence si telle ou telle autre question a été omise par inadvertance. Mais, je crois avoir ramassé la quasi-totalité des préoccupations.

En tout état de cause, l'essentiel consiste à prendre en compte et à traduire en actes vos différentes préoccupations, avec comme seul objectif l'amélioration du vécu quotidien du peuple Congolais.

Mon Gouvernement et moi, restons et resterons toujours en permanence ouverts à vos conseils et suggestions éventuels.

Honorable Présidente de l'Assemblée nationale ;

Honorables membres du Bureau ;

Honorables Députés nationaux,

La meilleure des manières de rendre service à nos compatriotes aujourd'hui, ce n'est plus d'agiter les problèmes, mais d'imaginer des solutions face aux grands défis qui se posent dans notre pays.

C'est ce que votre Gouvernement a essayé de faire à travers le programme que j'ai eu l'insigne honneur de vous présenter, et pour lequel je réitère la demande d'obtenir votre approbation, nette et sans faille, afin de permettre à votre Gouvernement de se mettre enfin au travail.

Je vous remercie.